

BROMIDE PLUS MICROBIOCIDE

PRINCIPE ACTIF :

BROMURE DE SODIUM..... 38 %
BACTÉRICIDE, MYXOBACTÉRICIDE, ET ALGICIDE POUR LE TRAITEMENT DES
CIRCUITS DE RECIRCULATION D'EAU DE RÉFRIGÉRATION ET DES USINES DE
PÂTES ET PAPIERS

N° D'HOMOLOGATION 24770 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION POISON

COMMERCIAL
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : _____



ICL-IP America Inc.
11636 Huntington Road
Gallipolis Ferry,
WV 25515 É-U.A., 304-675-1150
Service aux Clients 314-983-7884
Urgence Médicale - 1-888-875-1685

NE PAS EXPÉDIER AVEC LA NOURRITURE HUMAINE OU ANIMALE, LES
MÉDICAMENTS NI LES VÊTEMENTS
GARDER LE CONTENANT FERMÉ HERMÉTIQUEMENT ENTRE CHAQUE
UTILISATION

MISES EN GARDE :
NOCIF EN CAS D'INGESTION. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX.
UTILISER AVEC UNE VENTILATION ADÉQUATE. SE LAVER À FOND
APRÈS AVOIR MANIPULÉ LE PRODUIT.

DANGERS CHIMIQUES ET PHYSIQUES :

Éviter tout contact avec les agents oxydants (autres que l'hypochlorite de sodium et le chlore), les acides, les alcaloïdes et les sels de métaux lourds.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, dans les contenants d'origine bien fermés, loin des sources d'énergie, des acides, des alcalins et des sels de métaux lourds. Les déchets de pesticide sont extrêmement dangereux.

ÉLIMINATION : 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans des lacs, des ruisseaux, des étangs, des estuaires, des océans ou d'autres étendues d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'employer ce produit.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

MODE D'EMPLOI :

Utiliser le MICROBIOCIDE BROMIDE PLUS avec un oxydant comme l'hypochlorite de sodium (12,5 %) ou le chlore gazeux (99,9 %) pour produire l'acide hypobromeux. Toute personne qui manipule le concentré ou qui entre en contact avec des liquides traités issus de procédés industriels doit porter un dispositif de protection oculaire, une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, et des chaussures. Utiliser seulement avec des systèmes de chargement et de transfert fermés. Toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS jeter les effluents contenant ce produit ou le biocide produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau, à moins qu'ils n'aient été détoxifiés par des moyens appropriés.

Pour former une solution d'hypobromite de sodium, on peut ajouter le MICROBIOCIDE BROMIDE PLUS dans le système d'arrivée d'eau ou l'ajouter automatiquement dans la canalisation existante d'hypochlorite de sodium. Consulter le fabricant de ligne d'alimentation pour connaître la méthode d'utilisation exacte de l'équipement.

REMARQUE : Ce produit ne doit pas être utilisé pour la production de papier ou de carton venant en contact avec les aliments.

CIRCUITS DE RECIRCULATION D'EAU DE RÉFRIGÉRATION INDUSTRIELS :

Utiliser aux doses recommandées pour fournir 0,5 à 1,0 parties par million (ppm) de brome résiduel « actif » ou au besoin pour maintenir le contrôle des dépôts algues, bactériens et fongiques dans les tours de refroidissement commerciales et industrielles; les tours d'eau à échangeur de température, les épurateurs à eau industriels, et les systèmes d'influents comme les filtres continus, les lagunes, etc.

DOSES D'UTILISATION :

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement pollué, ajouter suffisamment de MICROBIOCIDE BROMIDE PLUS et de chlore ou d'hypochlorite de sodium pour obtenir un niveau « actif » de brome (0,5 à 5,0 ppm). Il est recommandé de maintenir un rapport d'oxydant au bromure de sodium entre 0,125 et 2,0 moles. Typiquement, on peut obtenir le rapport recommandé en utilisant 0,192 à 3,175 kg de chlore gazeux (99,9 %) ou 1,3 à 21 litres de NaOCl (12,5 %) pour chaque litre de MICROBIOCIDE BROMIDE PLUS.

Dose subséquente : Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter suffisamment de MICROBIOCIDE BROMIDE PLUS et de chlore ou d'hypochlorite de sodium pour obtenir un niveau « actif » de brome résiduel (0,5 à 5,0 ppm), mesuré 5 minutes après le traitement. Continuer tel qu'indiqué pour la dose initiale.

USINES DE PÂTES ET PAPIERS :

Utilisé pour contrôler les dépôts algiques, bactériens et fongiques dans les systèmes d'influents d'eau douce et salée, les systèmes de refroidissement, les systèmes de traitement des eaux usées, les systèmes d'eau non potable et autres systèmes de transformation d'eau des usines de pâtes et papiers. Appliquer le MICROBIOCIDE BROMIDE PLUS avec l'hypochlorite de sodium ou le chlore tel qu'indiqué.

DOSES D'UTILISATION :

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement pollué, ajouter suffisamment de MICROBIOCIDE BROMIDE PLUS et de chlore ou d'hypochlorite de sodium pour obtenir un niveau « actif » de brome résiduel (0,5 à 5,0 ppm), mesuré environ 5 minutes après le traitement. Il est recommandé de maintenir un rapport d'oxydant au bromure de sodium entre 0,125 et 2,0 moles. Typiquement, on peut obtenir le rapport recommandé en utilisant 0,192 à 3,175 kg de chlore gazeux (99,9 %) ou 1,3 à 21 litres de NaOCl (12,5 %) pour chaque litre de MICROBIOCIDE BROMIDE PLUS.

Dose subséquente : Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter suffisamment de MICROBIOCIDE BROMIDE PLUS et de chlore ou d'hypochlorite de sodium pour maintenir un niveau « actif » de brome résiduel (0,5 à 5,0 ppm), mesuré environ 5 minutes après le traitement. Continuer tel qu'indiqué pour la dose initiale.